



Page 2 - 5

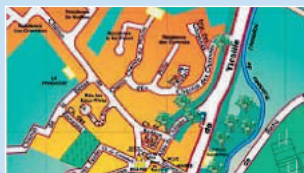
économique

- ▶ Parc d'activités Belle Fontaine.
- ▶ Parc d'activités de Ramonville.
- ▶ PFIL HOMEVAL.

Page 6 - 7

territoires

- ▶ Système d'Information Géographique



Page 8 - 11

environnement

- ▶ Déchèteries de Moulin neuf Marange Silvange Moyeuvre Grande Ste Marie aux Chênes

Page 12 - 14

communication

- ▶ Site CCPOM, rencontres territoriales, opération façades, éco-industrie, nettoyage de printemps...

Pages 15 - 17

grand angle sur

- ▶ Les grands événements
- ▶ Espace Culturel Rombas

Pages 18 - 19

en passant par...



- ▶ Roncourt

Editorial

Sur la route de l'intercommunalité...

La CCPOM existe depuis 2001. Au démarrage, nous nous donnions quatre à cinq ans pour mettre toutes les prestations des ordures ménagères et du tri sélectif au même niveau. C'est chose faite depuis le premier janvier 2004. Les nouveaux marchés passés permettent, pour presque la même dépense, d'avoir plus de prestations avec un ramassage mensuel des encombrants pour les personnes âgées ou à mobilité réduite ne pouvant pas se déplacer dans les déchèteries, ainsi que la mise à disposition de bennes de proximité pour les déchets verts. Nous comptons sur le civisme de chacun pour pérenniser cette dernière prestation.

Dans le domaine économique et de l'aménagement de l'espace, de très importantes réalisations sont engagées sur le parc d'activité Belle Fontaine de Rosselange-Clouange avec la construction de nouveaux bâtiments industriels et le début d'aménagement des berges de l'Orne.

Un Système d'Information Géographique (SIG) et un service des droits du sol sont actuellement mis en place. Ces services seront amenés à instruire, à terme, les permis de construire, ce qui devrait faciliter logiquement les démarches de nos concitoyens. L'élaboration d'un Plan Paysage sur le périmètre de la CCPOM est également prévu courant 2005.

Sur la route de l'intercommunalité et des communes, avec les récents projets de décentralisation mis en

œuvre par l'Etat, d'autres missions relèveront peut-être des compétences de la CCPOM. Il reste cependant à espérer que les moyens financiers suivent afin de parvenir à maîtriser les dépenses et recettes.

Il ne doit s'agir, en aucun cas, de transférer les charges et le déficit de l'Etat vers les collectivités locales, et donc d'organiser un délestage financier de l'Etat vers nos intercommunalités et nos communes. Il en va de l'avenir de la démocratie de proximité.

Nous y serons attentifs !

Pour l'heure, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux de santé et de prospérité pour l'année 2005 qui commence.

Le Président
Lionel Fournier





Parc d'Activités de Ramonville

Lors de sa séance du 20 février 2003, le Conseil Communautaire a décidé de mettre en œuvre une procédure de zone d'aménagement concerté (ZAC). Dans le cadre de cette procédure, un certain nombre de dossiers sont à élaborés :

- un dossier de création qui devra notamment préciser
 - le périmètre de la ZAC
 - son mode de réalisation
 - le programme global des constructions
 - une étude d'impact de la zone sur son environnement
- un dossier de concertation
- un dossier de réalisation qui contiendra notamment
 - le plan d'aménagement de la zone
 - la procédure des équipements publics
 - l'avant projet sommaire des voiries et réseaux
 - un plan d'intentions architecturales et paysagères
- un dossier «Loi sur l'eau» qui décrira, notamment, les incidences du projet sur le régime des eaux et des milieux aquatiques et définira les mesures compensatoires et de protection envisagées.

Le dossier de création, présenté au Conseil Communautaire lors de sa séance du 12 octobre 2004 a été adopté à l'unanimité. La phase concertation peut être engagée.



AMICAP

Aide Mosellane à l'Investissement des Commerçants, Artisans et Petites Entreprises (AMICAP) a été créée par le Conseil Général de Moselle. Cette aide sous forme de subvention atteint 20% du montant de l'investissement réalisé avec une assiette maximum primable :

- 30 000 € HT pour les biens d'équipements productifs
- 15 000 € HT pour les véhicules et engins de chantiers
- 75 000 € HT pour l'immobilier

Une seule aide par entreprise ou société est octroyée tous les 3 ans. Elle concerne les activités industrielles, services aux entreprises, activités artisanales de production, commerces de proximité et activités de négoce.

Pour avoir des renseignements plus complets sur cette nouvelle aide économique, vous pouvez prendre rendez vous à la CCPOM avec M. Diedrich, vice président chargé du développement économique. Il se chargera de transmettre votre dossier au Conseil Général après vous avoir aidé à le compléter.

Changement d'adresse de la CCPOM



En s'installant dans ses nouveaux bureaux réalisées dans l'ancienne mairie-école datant de la fin du 19^{ème} siècle, la CCPOM change d'adresse, son siège est dorénavant au 34 Grand Rue à Rombas, tous les N° de téléphone restant inchangés. A noter que les bureaux situés au deuxième étage du Centre Burger sont conservés pour accueillir les nouveaux services qui seront mis en place prochainement. Les liaisons informatiques et téléphoniques entre les 2 bâtiments sont assurées par un faisceau laser implanté sur les toits. La ville de Rombas reste propriétaire de l'immeuble.

— Système d'Information Géographique

A compter du premier semestre 2004, la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle sera dotée d'un outil informatique moderne, pour créer des cartes, y intégrer des informations, visualiser les scénarios, résoudre des problèmes complexes, présenter efficacement nos idées et mettre en place des solutions.

Actuellement, plus vous avez d'informations pertinentes à votre disposition, plus il est facile de prendre une décision réfléchie et construite. Un SIG nous permettra d'exploiter toutes les informations qui disposent d'une localisation spatiale ou d'une adresse.

Un SIG n'est pas un système automatique de décision mais plutôt une série d'outils pour interroger, analyser, et cartographier des données tout au long d'un processus de décision.

L'intérêt pour une collectivité est multiple. Améliorer le service aux usagers en réduisant les délais d'étude et l'obtention de documents, connaître précisément le patrimoine de la collectivité pour éclairer en temps réel les choix et les décisions, aider le travail des techniciens et des intervenants dans la gestion et l'aménagement de l'espace.

Qu'est ce qu'un SIG ?

Un Système d'Information Géographique est un outil informatique permettant de représenter et d'analyser toutes les choses qui existent sur terre ainsi que tous les événements qui s'y produisent (définition).

Pour simplifier, un SIG est une base de données couplée à un logiciel graphique. Il regroupe les fonctionnalités de collecte, de traitement et de restitution d'information géographique.

Les enjeux majeurs auxquels nous avons à faire face aujourd'hui (environnement, organisation du territoire, gestion des réseaux, le suivi en temps réel des véhicules etc...) sont concernés par les SIG pour créer des cartes, pour intégrer tout type d'information, pour mieux visualiser les différents scénarios, pour mieux présenter les idées et pour mieux appréhender l'étendue des solutions possibles.

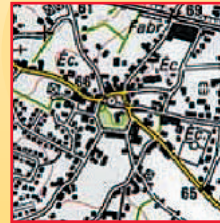


Les 5 composants majeurs d'un SIG :

- **MATERIELS** : Ordinateurs de bureaux connectés en réseaux ou utilisés de façon autonome.
- **LOGICIELS** : Ils offrent les outils, et les fonctions pour stocker, analyser, et afficher toutes les informations.
- **DONNEES** : Elles sont constituées, soit en interne, soit auprès de producteurs de données.
- **UTILISATEURS** : A termes, nous serons tous, à des degrés différents des utilisateurs du SIG
- **METHODES** : Respect des règles et des procédures.



Elle peut également être représentée sur une image enregistrée de la surface terrestre (exemple photo aérienne ou image satellite), où l'on peut voir une multitude d'objets mais sans connaître directement leurs attributs (on ne voit pas le nom de la route.)



La carte

La carte

L'information géographique se prête particulièrement bien à la représentation sur une carte, où l'on situe les objets et les phénomènes dans un repère général et homogène et où l'on a une vue d'ensemble sur leur implantation sur le terrain

Nom commune	Pommeret
Nombre habitants	1 867
Nb propriétés bâties	456
Nb propriétés non bâti	324
Nb propriétaires	666
Montant taxe foncière	2 324 554
Surface (hectares)	1 368,8
Surface agricole utile	845,7
Nombre exploitations	16
Surface forêts	26,4
Emprise routes	3,6
Emprise SNCF	0,9
Existence d'un POS	oui

Le texte

Enfin, elle peut être représentée par un texte ou un fichier de données littérales où elle est représentée par des données numériques et par une adresse postale (exemple : fichier des abonnés au téléphone : nom, prénom, numéro de téléphone, adresse postale.

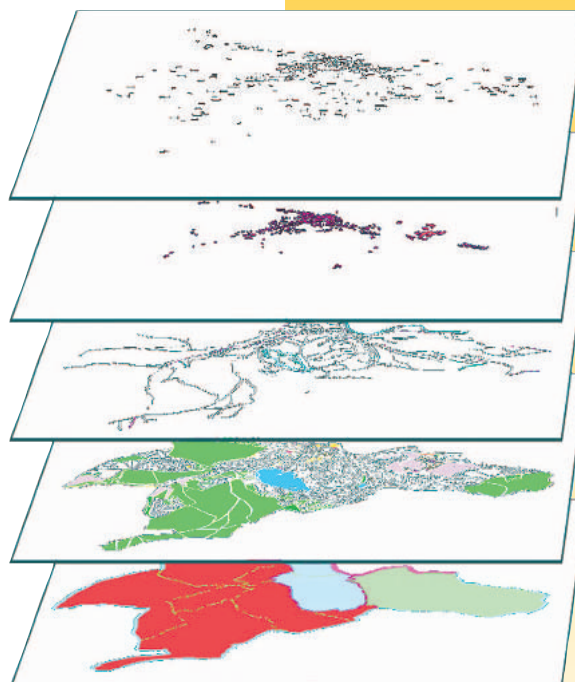
Information géographique : définition, typologie.

L'information géographique peut être définie comme une information relative à un objet ou à un phénomène du monde terrestre, décrit plus ou moins complètement

- Par sa nature
- Son aspect
- Ses caractéristiques diverses
- Son positionnement sur la surface terrestre.

Applications spécifiques

- Utilisation du plan cadastral et du PLU à toutes les échelles souhaitées.
- Plan cadastral assemblé en continu sur le territoire
- Liaison informatisée entre le plan cadastral et la matrice cadastrale
- Recherche multi-critères sur l'ensemble des données cadastrales
- Inventaire et analyse thématique : des bâtiments publics ; des recettes fiscales etc.
- Suivis des aménagements
- Répartition des populations
- Développement de l'habitat
- Gestion des documents d'urbanisme : CU, PC, lotissement...
- Suivi des zones en cours d'aménagement
- Inventaire des équipements touristiques
- Cartographique de la politique environnementale
- Base de l'observatoire économique et foncier pour l'aménagement du territoire.



> Localisation des points de tri sélectif

> ZAC communale et intercommunale

> Réseau : voirie, chemin de fer...

> Limites cadastrales

> Zonage des PLU/POS



Déchèteries

Réalisation inauguration de la déchèterie de Sainte Marie aux Chênes

La déchèterie Sainte Marie, implantée sur le carreau de la mine IDA à Sainte Marie aux Chênes, a été inaugurée le 30 avril 2004 par le président de la CCPOM Lionel FOURNIER, conseiller général et maire de Rombas, en présence de François GROSDIDIER, député maire de Woippy, de Marcel KLAMMERS, conseiller général et maire de Sainte Marie aux Chênes, des maires ou leurs représentants des communes adhérentes, des conseillers communautaires, des prestataires de service et des entreprises. Elle se compose de 8 quais, d'un local à DMS (déchets ménagers spéciaux), de bacs pour les huiles (vidange et végétales), les piles, etc....

Son coût de construction est de 306 630 euros, avec un total de 139 281 euros de subventions (45 %) provenant de l'Etat, du Département et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse. Cette déchèterie qui est après celle de Marange Silvanche la deuxième réali-

sation mise à disposition des administrés est un très bel outil qui est déjà victime de son succès, il est prévu d'augmenter les temps d'ouverture

Rappelons que, comme pour toutes les autres déchèteries communautaires, l'accès est seul réservé aux particuliers, que les camionnettes sont interdites.

Le rôle du gardien est de contrôler et d'enregistrer les accès et de conseiller les utilisateurs. C'est un métier, difficile, qui mérite de la part de chacun respect et considération.



Acquisition du terrain pour la déchèterie d'Amnéville Moulin Neuf

La CCPOM a acquis auprès de Bail Industrie le terrain situé en bas du pont de Vitry pour y implanter la déchèterie d'Amnéville Moulin Neuf. Les formalités pour la construction sont en cours d'élaboration. Avec 2 quais recevant chacun 8 bennes, cette déchèterie devrait satisfaire aux besoins des 30 000 habitants d'Amnéville, Rombas, Vitry sur Orne et Clouange.



Réalisation de la nouvelle déchetterie de Moyeuve Grande



EPF Lorraine ayant réalisé la plateforme pour accueillir cette déchetteries, la réalisation va pouvoir démarrer. Construite sur le modèle des déchetteries de Sainte Marie ou Marange Silvange, elle devrait ouvrir en été 2005



Horaires d'ouverture des déchèteries

L'aménagement des horaires sera revu en 2005 pour les 4 déchetteries avec effet en 2006. Le but annualiser les horaires d'ouverture avec 2 types d'horaire, été et hiver.

Pour 2005 les horaires restent les suivants :

Amnéville Moulin Neuf

Lundi :	14h - 17h
Mardi :	10h - 12h 14h - 17h
Mercredi :	14h - 18h
Jeudi :	9h - 12h 14h - 17h
Vendredi :	14h - 17h
Samedi :	9h - 12h 14h - 17h

Jailly Marange Silvange

Lundi :	14h - 17h
Mardi :	14h - 17h
Mercredi :	10h - 12h 14h - 18h
Jeudi :	9h - 12h 14h - 17h
Vendredi :	14h - 17h
Samedi :	9h - 12h 14h - 17h

Moyeuve Grande

Lundi :	fermé
Mardi :	9h - 12h 13h30 - 18h
Mercredi :	fermé
Jeudi :	9h - 12h 13h30 - 18h
Vendredi :	13h30 - 18h
Samedi :	9h - 12h 13h30 - 18h

Ste Marie aux Chênes

Lundi :	14h - 18h
Mardi :	fermé
Mercredi :	14h - 18h
Jeudi :	fermé
Vendredi :	14h - 18h
Samedi :	8h - 12h 13h30 - 17h30

En utilisant les points d'apports volontaires et en respectant les consignes rappelées sur les autocollants apposés sur chaque bulle.

Les bulles d'apports volontaires BLEUES réservées à la collecte des journaux, revues magazines et prospectus

LES INTERDITS : papiers salis ou gras, films en plastique de protection, les articles d'hygiène (mouchoirs en papier, essuie-tout, couches-culottes..., les cartonnettes...



Les bulles d'apports volontaires JAUNES réservées à la collecte des cartonnettes, boîtes métalliques, briques alimentaires et bouteilles et flacons en plastique

LES INTERDITS : plastique salis, gras ou contenant des restes, sacs, sachets et films en plastique, pots de produits laitiers (yaourt, crème fraîche...), barquettes en plastique ou en polystyrène...



Les bulles d'apports volontaires VERTES réservées à la collecte des bouteilles, pots et bocaux en verre

LES INTERDITS : verre sali, gras ou contenant des restes, vaisselle, ampoules, pots de fleurs ...



Collecte des objets encombrants :

Un ramassage des objets encombrants, réservé aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite, est organisé chaque mois dans toutes les communes. Pour en profiter vous devez faire une demande individuelle auprès de votre mairie en précisant le type de déchets que vous souhaitez éliminer. Les objets encombrants comprennent les biens d'équipements ménagers comme par exemple les appareils électriques et électroniques (excepté les congélateurs et réfrigérateurs), les meubles, literies... Les déchets recyclables comme le carton, les végétaux... ou encore les déchets spéciaux comme les pots de peintures, les cuves à fioul, les pneus... ne peuvent en aucun cas être ramassés dans le cadre de cette collecte.

En nous conformant strictement aux consignes de tri nous éviterons les refus de collecte :

- Refus en caissette jaune
- Refus en conteneurs à roulettes
- Refus en bulle d'apports volontaires

Nous constatons, en effet, à certains endroits un manque de civisme des utilisateurs qui déposent des déchets près des points d'apports volontaires et ne respectent pas les consignes par conséquent cela coûte très cher à l'ensemble des administrés.



N'oubliez pas !
"On n'hérite pas de la terre de nos parents, on ne fait que l'emprunter à nos enfants"

Antoine de Saint-Exupéry.





communication

Site Internet de la CCPOM



En novembre 2002, les premières pages du site internet de la CCPOM étaient mises en ligne sur le web. Depuis, le site a évolué et plus de 3500 internautes visitent notre site chaque mois, un chiffre très encourageant. Le site permet à chaque ville de mettre en ligne ses propres informations, service apprécié pour celles qui n'ont pas leur propre site.

2 adresses pour un seul site :

>>> www.cc-pays-orne-moselle.fr
www.ccpom.com

Convention avec le Musée de l'Oeuvre de Jaumont

Une convention a été signée le 19/11/2004 avec la CCPOM afin de définir les actions à mettre en œuvre sur le territoire communautaire, à savoir :

- Organiser des visites de la carrière VAGLIO et du Musée de l'Oeuvre de Jaumont à destination de toutes les classes de primaire situées sur le territoire de la CCPOM qui en feraient la demande, au tarif de 1 euro par personne.
- Promouvoir l'art en proposant un tarif « découverte » du Musée de l'oeuvre de Jaumont au travers d'un projet pédagogique, les animateurs du Musée s'engageant à accompagner les maîtres des écoles qui souhaiteraient s'inscrire dans ce projet.
- Le projet inclu une initiation à la sculpture sur pierre. Le tarif est fixé à 50 centimes d'euro par élève.



Rencontres Régionales Territoriales

Vendredi 28 mai 2004
au Centre de Congrès à Amnéville

Les incontournables du projet territorial : concilier aménagement et paysage



Avec le partenariat de l'ADCF (Assemblée Des Communes de France) et le Carrefour des Pays Lorrains et DEXIA crédit Local

*Jean-Pierre Masseret
Président du Conseil Régional*

Conventions Intercommunales

Deux conventions viennent d'être signées avec les intercommunalités voisines, l'une avec la CCPO, Communauté de Communes du Pays Orne (Meurthe et Moselle) concerne la prise en charge en commun de l'éclairage et de la signalétique du Fil Bleu de l'Orne, l'autre avec la CAVF, Communauté d'Agglomération du Val de Fensch pour l'étude de l'entretien des pelouses calcaires sèches par pâturage, en partenariat avec le Conservatoire des Sites Lorrains. Ces initiatives marquent un esprit d'ouverture qui ne peut être que profitable à l'ensemble des habitants de ces intercommunalités.





communication

Nettoyage de printemps



Pour la deuxième année consécutive, la CCPOM a organisé, en partenariat avec les écoles primaires et les associations, le nettoyage de Printemps, le samedi 5 juin 2004.

Avaient répondu présents, les écoles de dix des treize communes ainsi que les associations locales soit environ 1500 participants. Tous, munis de gants et sacs ont ratissé les points stratégiques pour leur redonner une image qu'ils n'auraient jamais dû perdre. A ce sujet, on notera que les automobilistes ont beaucoup à apprendre, après avoir réduit leur vitesse, ils devront éviter de tout jeter par les vitres. En effet, les bords de routes sont devenus de véritables poubelles. Bien entendu, par mesure de sécurité les enfants ne sont pas intervenus en bordure de route. Merci à toutes celles et ceux qui nous ont accompagné dans cette démarche qui avait pour seule ambition de montrer à tous ce que risquait de devenir notre environnement et sensibiliser nos jeunes à l'amélioration de notre cadre de vie et de leur cadre de vie.

Point sur les travaux des délaissés « Belle Fontaine »

Les terrains inconstructibles du Parc d'Activité Belle Fontaine vont être réaménagés en espaces paysagers. Une aire de jeux est prévue, ainsi que des cheminements piétonniers, reliant Rombas, Clouange à l'espace commerciale qui s'implantera avec Super U. La CCPOM veille à avoir une image attrayante de ces délaissés



Adhésions de la CCPOM

Pour s'entourer de compétences afin de mener à bien ses grands projets comme le Plan Local de l'Habitat, le plan Paysage et l'Environnement, la Charte de Développement, la CCPOM à adhérer à deux organismes fonctionnant en association.

Le Carrefour des Pays Lorrains, riche de 20 ans de développement local en réseau, regroupe plus de 40 intercommunalités, des fédérations associatives, des chambres consulaires, des professionnels, des organismes d'appui.
Sa mission :

- Diffuser régulièrement des informations pratiques qui concernent la vie des territoires
- Favoriser la capitalisation et les échanges d'expériences
- Sensibiliser et former au développement local
- Stimuler la réflexion sur les pratiques locales innovantes
- Formuler des propositions auprès des pouvoirs publics

AGURAM, Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Messine a pour objet la réalisation et le suivi de missions et de programmes d'études permettant la définition, la coordination, la faisabilité, la gestion et la promotion des projets de développement économique, urbain et social. Elle constitue un centre interdisciplinaire de ressources, d'études, d'observations, de recherches, d'enquêtes, de conseils et d'assistance.

Espace culturel de Rombas



Concerts Spectacles

Thés dansants
animés par l'orchestre

DANC'SING

< Jeudi 03 février 2005
< Jeudi 24 février 2005
< Jeudi 17 mars 2005



Serge LAMA



LES ACROSTICHES

A NOTER que des navettes de bus gratuites reliant les villes de la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle sont régulièrement mises en place pour les spectacles organisés par l'Office Municipal de la Culture de Rombas. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se renseigner et s'inscrire auprès de leurs mairies respectives !

< Samedi 22 janvier 2005 < 20h < 5€

KROKUS

Folklore polonais

Co-production Krokus / OMC Rombas. Gratuit pour les enfants et étudiants : retrait indispensable des invitations au bureau de l'OMC.

< Dimanche 30 janvier 2005 < 17h

SERGE LAMA

«Accordeonissi-mots» - chanson française

Accompagné par l'accordéon orchestre de Sergio Tomasi, capable de reproduire les sonorités de tous les instruments, Serge Lama nous offre un spectacle des plus intimiste à l'occasion de ses quarante ans de carrière. Ses chansons intemporelles et populaires résonnent dans chaque famille et ne laissent personne indifférent.

< Samedi 5 et dimanche 6 février 2005

BILLETTERIE

• Môm'Théâtre : 03 87 67 74 79

WEEK-END SPECIAL CONTE

Samedi 5 février 2005 < 15h et 17h

« PETITES HISTOIRES EN ACCORDEON »

Cie LES MOTS DE L'ARBRE ROUGE

Contes et musiques pour public de 3 à 6 ans - Durée : 45'

Dans un décor de grandes toiles blanches, les « Petites Histoires » se déroulent comme une fantastique balade où tout se raconte, tout se joue, tout se danse et tout se vit. De l'étonnant radis qui devient plus gros qu'une maison, du parcours bucolique et bourré d'aventures de ceux qui osent partir à la chasse à l'ours, de l'ogresse et son interminable petit-déjeuner, de la toute petite dame qui habite une toute petite maison avec son tout petit chat... voici une belle série de contes rythmés, à l'humour cocasse et aux musiques poétiques qui invitent au voyage.

Dimanche 6 février 2005 < 15h et 17h

« LE PETIT MÜCK » THEATER 1

Théâtre / Conte / Formes animées

Tout public dès 6 ans Durée : 1H

Quand l'histoire commence, Mück se trouve dans la

prison du sultan où il attend son exécution. Il passe en revue une dernière fois sa vie passée. Seuls l'entendent les tigres du sultan, qui le guettent impatientement dans leur cage, juste au dessus de sa cellule. « Le Petit Mück » est une superbe histoire, remarquablement racontée et interprétée, utilisant des techniques très différentes comme le conte, les formes animées ou l'ombre. Ce spectacle a une capacité peu commune de fasciner son auditoire et de l'entraîner dans l'univers magique et envoûtant de l'Orient.

< Dimanche 13 février 2005 < 16h

Avant-scène production présente

DE MADRID À MEXICO Opérette

Roberto GALBEZ « le fils spirituel de Francis Lopez » nous propose une interprétation magistrale d'un récital d'opérettes avec 11 musiciens et danseurs.

RENSEIGNEMENTS/BILLETTERIE

• Office Municipal de la Culture de Rombas

03.87.67.86.30

• sur le site internet

www.rombas.com/espace-culture

• FNAC

< Dimanche 6 mars 2005 < 17h

< tarif unique : 7,50€

LES ACROSTICHES

Nouveau Cirque Tout public dès 5/6 ans - Durée : 1H

Co-production OMC - Môm Théâtre.

Nouvelle création : Contre-temps !!!

Les Acrostiches ont déjà conquis un public international et triomphé à Rombas avec leurs deux précédents spectacles. Aujourd'hui nous avons l'immense bonheur de les accueillir en première nationale dans leur nouvelle création, « Contre temps », 60' minutes non-stop d'habileté, d'humour de musique et de fantaisie pour un grand moment de plaisir que nous avons hâte de découvrir avec vous.

BILLETTERIE ET INFOS

• Môm'Théâtre : 03.87.67.74.79

< Dimanche 13 mars 2005 < 16h < 15€

ORCHESTRE NATIONAL DE LORRAINE Musique classique.

Dans le cadre de la tournée régionale

Le prestigieux orchestre sillonne notre région pour la seconde fois et Rombas compte parmi les escales. Sous la direction de Jacques Mercier, les musiciens de l'Orchestre National de Lorraine interpréteront :

- Théodore Gouvy : Le «Giaour», ouverture.
- Alberto Ginastera : Concerto pour harpe. (harpiste Isabelle Perrin)
- Antonin Dvorak : Symphonie du Nouveau Monde.

BILLETTERIE

• Office Municipal de la Culture de Rombas
03.87.67.86.30

• sur le site internet

www.rombas.com/espace-culturel

• points de vente habituels.

< **Mardi 15 mars 2005 < 20h30**
< Entrée libre

CONCERT DE PRINTEMPS DE LA CONCORDIA

< **Dimanche 3 avril 2005**

« LE CAFE DES ILLUSIONS »

Cie ARISTOBULLE

**Théâtre / Humour et Magie / Tout public
dès 5/6 ans Durée : 1H**

Avec Georges et Lucienne, découvrez l'art de consommer sans modération. Ici le service est avant tout une question de style. Au comptoir : l'inattendu, la dérision, la poésie côtoient l'étrange jusqu'à plus soif ! Dans un décor de France profonde, ils rêvent de gloire et de voyages...La magie est partout, de tous les instants, légère, drôle, surprenante comme des cocktails colorés, inventive comme une grande illusion et transformée par l'humour. Un spectacle festif qui a séduit tous les publics, de Londres à Singapour en passant par Québec.

< **Mercredi 6 avril 2005 < 20h30 < 25€**

« LE DERNIER CHAMEAU »

de et par **FELLAG - humour**

Avec la complicité artistique de Patrick Sommier
Création, Lumières : Pierre Setbon. Co-Production : MC 93 Bobigny/Asterios productions
Bien plus qu'un humoriste, Fellag est un héros populaire en Algérie, cet homme de théâtre a reçu de nombreux prix dont le prix du syndicat de la critique (98), les prix Raymond Devos et SACD de la Francophonie (2003). Le héros de Fellag nous entraînera dans son voyage, entouré de tous les personnages de son cinéma personnel. Le reste est une histoire d'humour - qui sera toujours le meilleur remède à l'Histoire (avec un grand H), de rire pour parler des douleurs de l'existence, et de chameau pour nous emmener loin, mais pas trop.

BILLETTERIE

- Office Municipal de la Culture de Rombas **03.87.67.86.30**
- sur le site internet www.rombas.com/espace-culturel
- points de vente habituels.



Expositions visibles les

- lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h
 - mardis et jeudis de 15h à 19 h
- entrée libre



- **Roland TOMASSIN**
Du 03 au 14 janvier 05
maquette de train + expo sidérurgie
- **Arnaud VANNIER**
Du 26 janvier au 16 février 05
peinture
- **Andrée SCHWABE-ROCHU**
Avril 05
peinture

< **Samedi 9 avril 2005 < 20h30 < 10€**

AL ANDALUS **Flamenco**

co-production Porte de l'Espagne/OMC

Ou comment découvrir la diversité et la richesse artistique du flamenco en une soirée.

Baignés aux sources de cet art, nous voyagerons de l'Inde, berceau du flamenco, jusqu'en Andalousie, en passant par l'Égypte et le Maghreb sur les traces de la migration gitane. Al Andalus met en évidence les divers métissages culturels qui ont donné naissance à l'art flamenco en le sortant de son aspect purement folklorique et sans oublier la fusion de ces dernières années avec les musiques latino américaines et jazz. Connaisseurs et novices apprécieront ce dépaysement endiablé, tant musical que dansé. Toute la magie du flamenco en un beau spectacle ensoleillé à souhait.

BILLETTERIE

- Office Municipal de la Culture de Rombas **03.87.67.86.30**
- sur le site internet www.rombas.com/espace-culturel
- points de vente habituels.

< **Mercredi 27 avril 2005 < 20h30 < 25€**

ARNO **chanson rock**

Un rien brut, un brin loufoque, les morceaux d'Arno nous ouvrent les portes d'un univers décalé où textes intimistes et caustiques, voix à l'accent flamand et mélodies de toute beauté se croisent. Arno chante comme il parle ; il réinvente constamment la langue et c'est un bonheur sans nom de l'écouter disserter sur sa vie. Une interprétation mélancolique, âpre, rugueuse à souhait qui inscrit Arno comme l'un des plus bouleversants artistes du paysage musical européen.

BILLETTERIE

- Office Municipal de la Culture de Rombas **03.87.67.86.30**
- sur le site internet www.rombas.com/espace-culturel
- points de vente habituels.



ORCHESTRE NATIONAL DE LORRAINE



FELLAG



AL ANDALUS



ARNO

AUTRES MANIFESTATIONS à Rombas

à la MAISON DE L'ENFANCE

< **8 et 9 janvier à 14H et 17H**

LE PETIT PEUPLE DE LA BRUME

THEATRE DU PYPYRUS

Théâtre et marionnettes / Tout public à partir de 4 ans. Durée : 45'

< **22 janvier à 15H, 16H15 et 17H30**

23 janvier à 11H, 15H30 et 17H

MIMI ET MOI NUNA THEATRE

Théâtre pour public de 18 mois à 4 1/2 ans - Durée : 30'

< **12 et 13 mars à 14H30 et 16H30**

ATTENTION en raison des travaux de rénovation de la Maison de l'Enfance ce spectacle devrait être présenté au CENTRE JEAN BURGER (à confirmer en février)

AU VOLEUR Cie DU JABRON ROUGE

Marionnettes à gaines pour public de 3 à 9 ans.

Durée : 40'

< **Dimanche 01 Mai 05**

Fête des Associations au Fond St Martin
Circuit de Lorraine (info à compléter !)

< **Mai 05**

QUINZAINE des ARTS

exposition des travaux des écoles de la Circonscription de Rombas

Billetterie Renseignements

> Office Municipal de la Culture
Place de l'Hôtel de Ville
57120 ROMBAS
Tél. 03 87 67 92 25
Fax 03 87 67 92 37
espace-culturel@rombas.com

> HORAIRES

Le matin de 8h30 à 12h
du lundi au vendredi

L'après-midi

- lundi, mardi et vendredi : 13h30 à 17h
- mercredi de 14h à 17h
- jeudi de 13h30 à 19h.



en passant par...

Ro



Roncourt



Roncourt situé sur le haut plateau était d'abord une communauté du Barrois soumise à la prévôté de Briey, puis à partir du XIV^{ème} siècle dépendit de riches familles messines.

Après un passé historique en fait d'armes, a vu au cours de la bataille de 1970 sa possession par le prince de Saxe. La commune connut une activité culturelle par la construction de la chapelle Saint Georges classée monument historique par les bâtiments de France. La pierre de Jaumont exploitée sur le ban communal fut la première activité qui a contribué à la construction de nombreux monuments dont la cathédrale de METZ et connaît encore aujourd'hui une activité de renommée mondiale.

S'en suivit une exploitation minière importante avec notamment une production issue de son propre puit servant à alimenter les hauts fourneaux de l'usine d'Hagondange.

Depuis la fermeture des mines, Roncourt est entré dans une phase de reconversion tant un niveau de ses activités, de son habitat, et de son environnement.

Armoiries Communales

L'épée sur fond rouge est l'emblème du chapitre de la cathédrale de Metz, qui possédait la seigneurie de Roncourt ; les croisettes rappellent les armes du duché de Bar dont relevait la localité ; la figure du bas symbolise les célèbres carrières de Jaumont.



< Saint Jean terrassant le Dragon



Carte de visite

- **Mairie :**
30 rue Raymond Mondon
57860 Roncourt
- **Heures d'ouverture :**
Mardi et jeudi
de 14 h à 18 h
Vendredi et samedi
de 9h à 11 h
Tél : 03 87 53 50 22
Fax : 03 87 53 42 87
E-mail :
mairie.roncourt@wanadoo.fr
- **Population :**
823 habitants appelés
Roncourtoises et
Roncourtois
- **Superficie :** 675 hectares
dont 256 de forêts

La vie au village

Fête patronale de la Saint Georges le 25 avril

- **Associations**
Roncourt Animation
Judo Club
E.S. Roncourt-St Privat
Jeux d'enfants
- **Groupes scolaires**
Ecole maternelle - 1 classe
Ecole primaire - 2 classes
Equipement informatique
avec accès internet ADSL
- **Infrastructures**
Terrain avec vestiaires
football
Terrain de Tennis
Salle des Fêtes avec
annexes socio éducatives
City stade et aire de jeux
enfants



VENEZ AJDERONS LE SEIGNEUR





*Le Président, les élus et le personnel de la
Communauté de Communes du Pays Orne Moselle
vous présentent leurs
Meilleurs Vœux de santé et prospérité
pour l'année 2005*